

Gonfreville-l'Orcher

42 éléments de patrimoine remarquable dont

Aucun bâtiment
de niveau 3

Aucun parc et jardin
de niveau 3

2 ensembles cohérents
de niveau 2



GO1 • CITÉ JARDIN DE MAYVILLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Références
cadastrales



Superficie

362 parcelles ↙ ↘ **21,98 ha**



DESCRIPTION

Fondée en 1906 par la société Schneider, la cité Mayville tire son nom du surnom de la fille d'Eugène II Schneider (May). Cet ensemble urbain, situé sur Gonfreville l'Orcher et Harfleur, se déploie entre la route nationale et le canal de Tancarville selon un plan orthogonal rigoureux. L'axe monumental historique, l'actuelle avenue Charles De Gaulle, structure le quartier et assurait le lien physique avec l'usine via un pont.

L'organisation spatiale et architecturale traduit lisiblement la hiérarchie sociale de l'entreprise. Conçus par des architectes du Creusot, les seize modèles de maisons en brique et tuiles mécaniques varient selon le statut de l'occupant. Les habitations ouvrières s'alignent généralement sur rue, tandis que les demeures des cadres et ingénieurs, agrémentées de colombages ou de bow-windows, s'implantent en retrait au cœur de vastes parcelles jardinées.

Édifiée par tranches successives jusqu'en 1939, la cité offrait un confort hygiéniste rare pour l'époque et fonctionnait en autarcie grâce à ses propres équipements. Mayville constitue aujourd'hui un témoignage remarquable du paternalisme industriel du début du XXe siècle.

PRESCRIPTIONS

Ensemble cohérent • Niveau 2

Encadrement des évolutions urbaines
La réalisation des nouvelles constructions ou de tous travaux sur les constructions et installations existantes est conditionnée au dépôt d'une déclaration préalable.
La démolition d'une quelconque installation ou construction est conditionnée à l'obtention d'un permis de démolir.

GO2 • ROUTE DE SAINT-LAURENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Références
cadastrales

19 parcelles



Superficie

1,43 ha



DESCRIPTION

Cet ensemble logements individuels groupés discontinus fut construit avant 1923. Cet ensemble, témoin de plus d'un siècle d'histoire, se démarque par sa succession de linéaires, constituées de 9 bandes de logements mitoyens. On retrouve également sa cohérence à travers son implantation dans la pente, chaque bâti se faisant face parallèlement dans la pente possédant la même typologie. Les clôtures qui ceignent les jardins et entrées de chaque logement sont pour certaines des clôtures havraises en béton, et majoritairement à claire-voie.

PRESCRIPTIONS

Ensemble cohérent • Niveau 2

Faisant parti d'un ensemble, ces maisons doivent faire l'objet d'une réflexion globale propre à assurer une esthétique mitoyenne. Les nouvelles constructions doivent être implantées de manière à respecter l'alignement général des constructions existantes sur rue.

